

Rapport n°11

Individualisazione di e suvvenzione a l'associi patrimoniali per l'annu 2025

Individualisation des subventions aux associations patrimoniales pour 2025

Treize associations à vocation patrimoniale ont déposé leur demande de subvention pour l'exercice 2025. Dix d'entre eux sont complets et revêtent un intérêt local avéré. Les dossiers restant seront instruits après fourniture des pièces complémentaires.

La somme globale allouée à ce jour s'élève à 38.000 €, répartie entre les diverses associations comme suit :

Association	montant accordé en 2024	montant proposé en 2025
Amis de la Chapelle Sainte-Croix	2 200,00 €	2 200,00 €
Société des Amis du Musée de Bastia	2 500,00 €	2 500,00 €
Fondation du patrimoine	2 100,00 €	2 100,00 €
Association Assunta Gloriosa	1 000,00 €	1 000,00 €
Comité des fêtes et animation du patrimoine de Bastia	21 400,00 €	21 400,00 €
Les amis de la chapelle de l'Immaculée Conception	800 €	800 €
Association des chercheurs en sciences humaines	500,00 €	1 000,00 €
Association Petre Scritte	500,00 €	500,00 €
Franciscorsa	2 500,00 €	2 500,00 €
Lyre Municipale Bastiaise	4 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL		38 000,00 €

En conséquence, il est proposé :

- D'attribuer aux associations patrimoniales une subvention dont le montant est individualisé dans le tableau ci-dessus, pour un montant global de 38.000 €.
- De préciser que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2025, fonction 312, article 657400.

SYNTHESE

Le rapport propose l'attribution individualisée de subventions à dix associations patrimoniales pour l'année 2025, totalisant 38 000 €. Ces subventions visent à soutenir les actions culturelles et patrimoniales locales, contribuant ainsi à l'animation et à la mise en valeur du patrimoine de Bastia. Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2025.